



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E85852

VALABLE JUSQU'AU 04/06/2024

ÉDITÉ LE 04/05/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/09/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC TOULOUSE 2009B02930

Siret : 515 084 838 00033

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 0082546

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 460045

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 460045

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/05/2023

Raison sociale : GAYRAL ISOLATION

41 RUE MORHANGE  
ZA LES MONGES  
31450 DEYME

Téléphone : 05 61 84 13 98

Fax :

Portable : 06 65 23 46 99

Site Internet : gayral-isolation.fr

E-mail : contact@gayral-isolation.fr

Responsabilité légale :

CARRERE JACQUES YVES GÉRANT ASSOCIÉ

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4511	Fourniture et pose volets, stores, portails, rideaux, grilles, portes de garage et portes sectionnelles - résidentiel et tertiaire Mention RGE	07/07/2021
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/05/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	14/04/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	07/07/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE  
109 RUE JEAN BART  
31670 LABEGE

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.